



PARIS, le 25 septembre 2015

COMMUNIQUE

Objet : protocole d'accord PPCR

L'union syndicale SOLIDAIRES Fonction Publique se prononce contre le protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR).

Cette position a été adoptée à 90% des voix au sein de Solidaires FP.

Solidaires a donc écrit à Madame la Ministre de la fonction publique pour lui faire part de cette décision (lettre jointe).

C'est à l'issue d'une large consultation de nos mandants que les organisations syndicales se sont positionnées.

Les principaux griefs énoncés dans le courrier adressé à la Ministre sont de plusieurs sortes :

- D'abord le chantage à la signature qui réserve aux seuls signataires la possibilité de poursuivre les discussions sur l'ensemble des thèmes traités par ce protocole.

Solidaires très réservé sur la notion de contractualisation, conteste fortement le fait qu'une non signature puisse être assimilée à un désintérêt des sujets et que seuls les « bons élèves » seraient autorisés à suivre les dossiers. Rien n'empêchera Solidaires de continuer à défendre les personnels en portant leurs légitimes revendications qui sont fort éloignées de ce protocole.

- De nombreuses critiques ont été faites sur les dimensions statutaires régressives (mobilité, évaluation, corps trans fonction publique etc...) et sur la faiblesse des marges de manœuvre budgétaires qui ne permettent pas d'améliorer significativement le sort des agents de la fonction publique.

- L'inégalité de traitement entre les catégories accroît encore un peu plus les écarts. La faiblesse des propositions pour la catégorie C est vécue comme une provocation. Même si nous prenons acte de la suppression d'un grade dans cette catégorie, nous constatons que les gains indiciaires ne seront pas au rendez-vous. Certains agents verront leur carrière s'allonger, d'autres perdront de l'ancienneté du fait des reclassements.

- Enfin ce protocole est étalé sur une période (2017-2020) qui n'engage pas le gouvernement actuel. L'essentiel des mesures seront dépendantes des choix budgétaires de la future mandature présidentielle, ce qui à ce jour, n'offre aucune garantie.

L'absence de perspective de réel dégel du point d'indice bloqué depuis 2010 est insupportable. Notre revendication d'une attribution uniforme de points pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat n'a pas été entendue.

Les seules mesures concrètes de 2016 sont à coût nul, et le peu de basculement de l'indemnitaire vers l'indiciaire est très loin de répondre à nos revendications.

Solidaires FP continuera, quelque que soit l'issue de cette consultation, de porter les légitimes revendications des personnels.